



CONSEIL
DES ÂÎNÉS



Pour nous contacter
Service Vie associative et participation
Centre Victor-Hugo
22 avenue Victor-Hugo
56000 Vannes
02 97 01 60 84 / 07 62 36 26 28

Réalisations du Conseil des aînés
Bibliothèques de rue, Guide des seniors, Carte d'urgence
Lexique numérique : Internet, les mots essentiels, Animations,
Ateliers créatifs pour les seniors isolés, Visite des illuminations de Noël,
Organisation de la semaine Seniors dynamiques



Conseil des aînés
Vous êtes retraité, avez 60 ans et plus ?
Vous souhaitez participer activement à la vie de votre ville ?
Candidatez du 2 janvier au 29 février 2024





La démocratie participative s'exprime depuis de nombreuses années à Vannes, à travers le budget participatif, le Conseil municipal des jeunes, les conseils de quartiers et citoyens ainsi que le Conseil des aînés.

Ce dernier a développé de nombreuses actions, animations et mis en place certains services aux Vannetais et plus particulièrement aux seniors depuis sa création. 2024 est l'année du renouvellement des membres de ce conseil.

Si vous êtes retraité, avez au moins 60 ans et souhaitez participer activement à la vie de votre ville, posez dès à présent votre candidature grâce au bulletin ci-contre. Ce conseil est présidé par le maire et/ou son adjointe en charge de la Démocratie participative.

SA COMPOSITION EST LA SUIVANTE :

- L'élue référente,
- L'élue en charge des aînés et de l'intergénérationnel,
- 18 nouveaux seniors représentant les habitants et issus du monde associatif,
- 6 seniors issus du précédent Conseil des aînés pour une durée d'une année,
- 2 seniors nommés par le maire au vu de leur parcours et de leur implication dans la vie citoyenne de la cité.

Le conseil se réunit en commission de travail une fois par mois et en assemblée plénière jusqu'à deux fois par an.

Retrouvez le règlement intérieur du conseil des aînés sur www.mairie-vannes.fr/conseil-des-aines

BULLETIN DE CANDIDATURE

À déposer avant le 29 février 2024.

Nom

Prénom

Date de naissance J'atteste être en retraite

Adresse

Tél. Tél. portable

Courriel

- Candidat représentant les habitants
 Candidat pour le collège des associations

Indiquez le nom de la ou des associations dont vous êtes membre :

.....

Date et signature

Présenter en quelques lignes vos motivations (cette fiche peut être complétée d'un courrier sur papier libre).

.....

.....

.....

.....

SERVICE VIE ASSOCIATIVE ET PARTICIPATION

Hôtel de Ville de VANNES
Place Maurice-Marchais
BP 509 - 56019 Vannes Cedex

Centre administratif
Rue Joseph-Le-Brix
56000 Vannes

Centre Victor-Hugo
22 avenue Victor-Hugo
56000 Vannes

Maison des associations
31, rue Guillaume-Le-Bartz
56000 Vannes